Évaluation des besoins d’un programme en Outaouais

destiné aux mères monoparentales

Sophie-Claire Valiquette-Tessier &

Nathalie Freynet

Université d’Ottawa

**Résumé**

La présente évaluation a pour but d’expliciter la nature des besoins de mères devenues monoparentales suite à une séparation ou un divorce. Ces dernières fréquentent un programme en Outaouais leur étant adressé. Quatre questions évaluatives ont été formulées et informent quant aux caractéristiques ainsi qu’aux besoins de ces familles, les activités dont elles nécessitent et les facilitateurs à leur rétention au programme. Ce rapport décrit le programme, les démarches entreprises afin de mener l’évaluation à terme et les résultats obtenus. Six recommandations concrètes pour mieux répondre aux besoins des mères monoparentales sont avancées et les implications de l’évaluation pour une compréhension de la monoparentalité dans contexte plus large sont discutées.

Table des matières

[Introduction](#_Toc226271420)

[But du rapport …………………………………………………………………………………......5](#_Toc226271421)

Contexte historique du programme………………………………………………………………..5

Principaux objectifs et activités du programme…………………………………………………...6

[Méthode](#_Toc226271424)

Questions évaluatives……………………………………………………………………………...7

[Approche évaluative …………………………………………………………………………….](#_Toc226271425)...8

[Approche analytique ……………………………………………………………………………..10](#_Toc226271426)

[Résultats](#_Toc226271428)

Caractéristiques de la population………………………………………………………………...11

Besoins de la population……………………………………………………………………........20

Activités………………………………………………………………………………………….26

Rétention de la clientèle……………………………………………….. ..………………………28

Discussion……………………………………………………………………………………….30

Recommandations……………………………………………………..........................................32

Implication de l'évaluation……………………………………………………………………….33

Références……………………………………………………………………………………….34

Introduction

But du rapport

L’évaluation des besoins détermine s’il y a un besoin ou un problème et en délimite la nature, la profondeur et la portée (Rossi, Lipsey & Freeman, 2004; McDavid & Hawthorn, 2006). Afin de bien définir les besoins et leur portée, elle requiert une connaissance précise de la population ciblée (Rossi, Lipsey & Freeman, 2004). Une fois la population et ses besoins connus, ce type d’évaluation établit la différence entre l’actuel et l’idéal en examinant les divergences entre les besoins et les services accessibles. Elle facilite donc la priorisation des besoins selon leur pertinence et la fixation de prochaines étapes à suivre. Une évaluation des besoins s’avère essentielle à l’élaboration d’un programme efficace, mais elle apparaît également importante à l’évaluation continue de son bien-fondé (Laplante, O’Connor, Andrew & Aubry, 1999). Dans le présent contexte, la nécessité d’évaluer le programme[[1]](#footnote-1) a été surlignée par les gestionnaires dans un dossier sur la planification stratégique de 2011 à 2014. Bien que l’organisme réussisse de façon apparente à offrir des services cruciaux aux mères monoparentales et célibataires ainsi qu’à leurs enfants, leurs besoins n’ont jamais été formellement compilés.

Ainsi, cette évaluation des besoins vise trois buts :

1. Expliciter la nature des besoins des mères monoparentales;
2. Spécifier les besoins auxquels le programme ne répond pas et identifier les actions prioritaires à entreprendre;
3. Définir comment les besoins de la clientèle se lient aux objectifs et aux activités du programme, dans l’intention de palier du mieux possible au problème de rétention qu’il observe.

Profil du programme

*Contexte historique du programme*

Le programme consiste en un service offert par un centre pour les mères monoparentales séparées ou divorcées à Gatineau. Le centre a été fondé par la sœur Sainte Claire (Claire Ranger) en 1992, lorsqu’elle constata un besoin dans la région de Gatineau pour des services spécifiques pour les mères monoparentales et célibataires. Le centre a vu le jour grâce à l’aide de trois mères célibataires et plusieurs collaborateurs. Il fut nommé en l’honneur de Rosalie Cadron-Jeté, fondatrice de la famille religieuse de sœur Sainte Claire, communément connue sous le nom des Sœurs de la Miséricorde. Depuis l’instauration du centre, de nombreux services ont pris forme, y compris le programme évalué, en fonction depuis 2007. Par le passé, pour être admissibles au programme, les mères devaient être référées au centre par un organisme et habiter à Gatineau. Aujourd’hui, toutes les mères monoparentales et célibataires y sont les bienvenues.

*Principaux objectifs et activités du programme*

De manière générale, le programme vise l’offre d’un contexte propice aux interactions favorables entre la mère monoparentale et son enfant et la valorisation des échanges constructifs entre mères monoparentales. Plus particulièrement, le programme stipule les buts suivants :

* Renforcer le lien d’attachement entre la mère et l’enfant;
* Encourager la créativité de l’enfant;
* Développer les habiletés parentales;
* Valoriser les succès vécus par la mère avec son enfant;
* Sensibiliser les mères au développement de leur enfant (cognitif, physique, moteur, affectif, langagier, social et moral) et
* Favoriser l’éveil à la lecture.

Ces buts se concrétisent par la réalisation de deux volets, soit un atelier de bricolage et de jeux structurés, suivi d’une séance de discussion entre mères et éducatrices. Le premier volet du programme dure environ 45 minutes. L’activité de bricolage et de jeux structurés se limite aux dyades; normalement, les mères ayant plusieurs enfants n’amènent qu’un seul enfant pour pleinement focaliser sur lui. L’activité choisie varie de semaine en semaine, mais la structure demeure toujours pareille. Elle débute par des jeux ainsi que des chansons et se termine par des bricolages. Le tout est animé par deux éducatrices. Suite à l’atelier de bricolage, les enfants sont placés dans l’halte-garderie du centre, où ils sont surveillés par une des éducatrices et des bénévoles. Les mères sont redirigées vers une salle de conférence à même le centre pour le deuxième volet du programme, soit la séance de discussion de 75 minutes. Les discussions touchent une variété de sujets et font place aux échanges libres. Occasionnellement, des personnes ressources (par exemple, pédiatre, infirmière, etc.) présentent des thématiques particulières concernant le développement de l’enfant et les habiletés parentales. Cette séance permet aux mères de recueillir de l’information et d’acquérir des outils applicables dans leur quotidien, tout en créant leur réseau de références. Les éducatrices en profitent aussi pour informellement obtenir leur rétroaction quant aux activités du premier volet.

**Méthode**

Cette section décrit les questions évaluatives, les méthodes employées dans le cadre de la collecte des données et l’approche analytique utilisée pour tirer des conclusions relatives à chaque question de la présente évaluation.

Questions évaluatives

Afin de cibler les besoins des mères monoparentales, d’identifier ceux auxquels le programme ne répond pas et de palier du mieux possible au problème de rétention qu’observe le programme, quatre questions évaluatives ont été formulées.

1. Quelles sont les caractéristiques des mères monoparentales et de leurs enfants?
2. Quels sont les besoins des mères monoparentales?
3. Quels sont les besoins des mères monoparentales et de leurs enfants en matière d’activités de soutien?
4. Comment favoriser la rétention des mères et de leurs enfants au programme?

Approche évaluative

*Développement des instruments de mesure*

Quatre méthodes courantes en évaluation des besoins ont servi à collecter les données, c’est-à-dire l’entrevue face à face, le groupe focalisé, la revue de documents archivés et la recension des écrits (Rossi, Freeman & Lipsey, 2004). Quatre guides d’entrevue ont été développés, soit pour les éducatrices du programme, la directrice du centre, les intervenantes en milieu communautaire et l’experte en familles recomposées et monoparentales. Un guide pour le groupe focalisé avec les mères monoparentales recourant aux services du programme a aussi été élaboré. Les entrevues et le groupe focalisé étaient de type semi-structuré, permettant aux évaluatrices de poser des questions ne se trouvant pas dans le guide d’entrevue. Tous les guides ont été conçus à partir des questions évaluatives.

*Entrevues avec les informatrices clés*

Les informatrices clés ont été sélectionnées par échantillonnage raisonné, car elles détiennent un riche savoir pour générer des données précises et détaillées étant donné leur expérience de travail auprès des mères monoparentales (MacDougall & Fudge, 2001). Ces dernières ont été recrutées à quatre niveaux, soit au centre en question, à même le programme, en milieu communautaire et au sein de la communauté scientifique. Aux niveaux du centre et du programme, la directrice ainsi que les deux éducatrices du programme ont été recrutées.Au plan communautaire, deux intervenantes ont été recrutées afin d’obtenir une perspective objective du fonctionnement du programme. Sur le plan scientifique, la directrice du Laboratoire de recherche sur la famille recomposée de l’Université d’Ottawa a été consultée. Alors que les entrevues auprès des trois parties prenantes du centre et celles avec les deux intervenantes en milieu communautaire ont permis de situer la monoparentalité dans un contexte gravitant autour de l’organisme, l’entrevue avec la spécialiste a brossé un portrait du phénomène dans un cadre sociétal plus large, procurant aux évaluatrices une vue micro et macro systémique de la chose. La collecte des données a pris place de janvier à mars 2013. Chaque entrevue, d’une durée de trente à soixante minutes, a été filmée et s’est déroulée en personne, dans les bureaux respectifs de chacune des informatrices, durant leurs heures de travail.

*Groupe focalisé*

Par échantillonnage volontaire probabiliste, des mères monoparentales fréquentant le programme ont été invitées à se joindre au groupe focalisé. Les évaluatrices ont promu l’évaluation à l’aide d’affiches et d’une brève présentation lors d’une rencontre réunissant les mères. Aucun critère d’exclusion n’a limité le recrutement et six mères ont accepté de participer au groupe de discussion. Leur âge varie entre 21 et 30 ans. Le groupe focalisé s’est effectué sur les lieux de l’organisme, en février 2013, durant une plage horaire réservée aux ateliers du programme. Les éducatrices n’étaient pas présentes pendant celui-ci, dans la visée d’éliminer tout sentiment de coercition chez les mères. Pour suivre la circulation des échanges, le groupe focalisé a été enregistré et a duré environ une heure et demie.

*Revue de documents archivés*

Les évaluatrices ont examiné un rapport de suivi énumérant les facteurs de vulnérabilité des mères et des enfants fréquentant le programme et enregistrant leur fréquence de participation. Cette revue fournie donc des informations additionnelles aux entrevues et au groupe focalisé.

*Recension des écrits*

Une recension des écrits scientifiques a été menée pour identifier les caractéristiques des mères monoparentales en général et leurs besoins ainsi que ceux de leurs enfants.

Approche analytique

*Synthétisation des données*

Les données produites par la revue du document archivé sont de nature descriptive et ont été synthétisées en paragraphes explicatifs. Quant aux données des entrevues et du groupe focalisé, elles ont été analysées d’après l’approche d’analyse inductive de Thomas (2006). Cette approche offre une méthode d’analyse des données simplifiée et adaptée aux besoins de l’évaluation de programme, en permettant de ne coder que les segments de texte qui sont pertinents aux objectifs de l’évaluation (Thomas, 2006). Les informations ont donc été résumées et organisées d’abord par question évaluative, ensuite par thème et code et enfin par source informative.

Plusieurs étapes ont été suivies pour l’analyse des données. Premièrement, les enregistrements des entrevues et du groupe focalisé ont été transcrits en format verbatim et lus à maintes reprises pour se familiariser avec leur contenu et éviter que les interprétations subséquentes s’éloignent des perspectives singulières des participantes (Apostolidis, 2006; Thomas, 2006). Deuxièmement, les évaluatrices ont procédé individuellement au codage des données à partir du logiciel d’analyse qualitative NVivo 10 (QSR International, 2012). Les informations ont été résumées et organisées d’abord par question évaluative, ensuite par thème et code et enfin par source informative. Troisièmement, les évaluatrices ont comparé les codes et les catégories qu’elles ont déduites de l’analyse des données et ont atteint un accord inter-juges pour n’avoir qu’une seule arborescence. En situation de désaccord, elles ont discuté jusqu’à ce qu’elles se soient entendues sur des catégories finales. Dernièrement, elles ont organisé ensemble les thèmes et leurs codes en construits plus abstraits, reflétant un travail d’intégration et d’élaboration. Cette méthode de codage en parallèle avait comme but d’assurer la fiabilité des résultats (Thomas, 2006).

*Fiabilité des données*

Quelques moyens ont été déployés afin de favoriser la qualité des conclusions tirées des analyses et maximiser la crédibilité du rapport. D’abord, afin d’assurer la justesse des données recueillies, pour chaque question d’évaluation, les évaluatrices ont toujours utilisé au moins deux sources d’information et (ou) méthodes de collecte. Les résultats ont aussi été rédigés de telle sorte à ce que ce soit indiqué lorsqu’un propos représente une opinion exprimée par une seule informatrice. Par ailleurs, afin de permettre de mettre en relief les remarques des participantes du programme, c’est-à-dire les mères monoparentales, et de permettre une corroboration entre sources des résultats, les résultats ont été rédigés par type de source (écrits, informatrices clés et groupe focalisé).

Dans la visée de rendre l’évaluation des besoins en question le plus utile possible, les évaluatrices se sont engagées à suivre l’approche ciblée sur l’utilisation de Patton (2002), qui consiste à engager les parties prenantes tout au long de l’évaluation. Ainsi, à la suite de la rédaction du plan d’évaluation, les évaluatrices l’ont soumis à la directrice et aux deux éducatrices pour obtenir leur rétroaction. Cette consultation visait à assurer que les objectifs et les méthodes prévus pour l’évaluation soient réalistes et convergent avec leurs attentes. Ensuite, une fois les données interprétées, trois participantes au programme, la directrice et une éducatrice ont été convoquées à une séance de discussion. Cet exercice a permis de commenter les résultats et de valider les interprétations. Étant les utilisatrices primaires de l’évaluation, les évaluatrices se sont engagées à considérer tous les conseils de ces parties prenantes ainsi qu’à les inclure dans le processus décisionnel. Les modifications nécessaires ont été apportées en fonction des rétroactions (Auerbach & Silverstein, 2003).

Les évaluatrices ont également suivi les lignes directrices en matière d’éthique (Société canadienne d’évaluation, *n.d*.), et les standards en matière d’évaluation (American Evaluative Association, 2004 ; Joint Committee on Standards for Educational Evaluation, 1994) afin d’assurer que l’évaluation soit utile, faisable, convenable, précise et faite de façon responsable.

**Résultats**

Quelles sont les caractéristiques des mères monoparentales et de leurs enfants?

Cette question dresse à la fois un portrait global de cette population et relève les caractéristiques singulières des mères et de leurs enfants fréquentant le programme.

*Revue de la littérature scientifique*

Caractéristiques sociodémographiques

D’une part, au Canada, comparativement aux parents de familles biparentales, ceux de familles monoparentales sont en moyenne plus jeunes (Statistique Canada, 2005a). Spécifiquement, les mères monoparentales sont généralement moins âgées que les pères dans la même situation familiale. D’ailleurs, durant l’année 2004, 87 % des pères monoparentaux avec au moins un enfant à charge avaient plus de 35 ans. En contrepartie, seulement 57 % des mères monoparentales avec au moins un enfant mineur avaient plus de 35 ans. D’autre part, les familles monoparentales canadiennes sont rarement nombreuses. En 2002, seulement 14 % de ces dernières comprenaient plus de trois enfants versus 22 % des couples. Cet écart s’explique notamment par une différence de fécondité liée à la trajectoire matrimoniale. Finalement, au Canada, les parents monoparentaux détiennent un niveau éducationnel inférieur à celui de parents en couple et sont conséquemment moins qualifiés. Par exemple, 33 % des mères monoparentales de moins de 35 ans n’ont aucun diplôme, tandis que 19 % des mères vivant en couple partagent cette caractéristique (L’Institut Vanier de la famille, 2006). La naissance des enfants avant la fin des études ou le début de l’activité professionnelle justifie principalement ce déficit de formation (Algava, 2003).

Caractéristiques socioéconomiques

Les familles monoparentales sont davantage exposées à la pauvreté. Effectivement, au Canada, en 2008, leur taux de pauvreté était de cinq à six fois plus élevé que celui des couples avec ou sans enfant(s) (Statistique Canada, 2008). Dans la province québécoise, lors de l’année 2000, 47,6 % des familles monoparentales dirigées par une femme vivaient sous le seuil de faible revenu avant impôt, en comparaison à 19,3 % des pères seuls et à 11,4 % des familles biparentales (FAFMRQ, 2006). En outre, bien que vivre sur un seul salaire rende les familles plus vulnérables, les mères monoparentales constituent la catégorie la plus fragilisée de toutes (EFIGIP, 2011). Elles sont en moyenne plus jeunes et moins diplômées que les mères séparées ou divorcées ainsi que plus sensibles aux écarts de salaires inhérents aux discriminations de genre sur le marché du travail. Par extension, ces dernières intègrent souvent des emplois précaires, faiblement rémunérés et de courte durée, faisant en sorte qu’elles se retrouvent couramment au chômage (David & Séchet, 2004). Également, les familles monoparentales présentent un taux d’utilisation plus élevé de l’assistance sociale. En 2003, les familles monoparentales canadiennes disposaient d’un revenu médian de 28 600 $ par opposition à un revenu médian de 62 600 $ pour les familles biparentales (Statistique Canada, 2005b).

Ces facteurs cumulés placent alors les familles monoparentales dans une situation financière précaire où l’accumulation des avoirs devient presque impossible. De ce fait, rares sont celles qui possèdent leur propre domicile. Au contraire, une part considérable de leur salaire est allouée au paiement d’un loyer (L’Institut Vanier de la famille, 2006). Pollard et Mather (2001) soulèvent que 50 % de ces familles dépensent trop sur l’hébergement, à un tel point qu’elles ne disposent pas des ressources pour se procurer les vives nécessaires. Ambert (2005) ajoute que plusieurs familles monoparentales résident dans des quartiers défavorisés où les conditions de logement sont insalubres, contribuant du même coup au tri social et à leur marginalisation. Cette instabilité financière se traduit aussi au niveau du transport, car, en comparaison avec les autres chefs de ménage, moins de parents seuls sont motorisés. Cette limitation les contraint à demeurer dans des espaces géographiques offrant du transport en commun (David & Séchet, 2004).

Caractéristiques psychosociales des mères monoparentales

Peu d’études portent sur le vécu en famille monoparentale selon la perspective de la mère, outre que sous un angle financier. En fait, la plupart des écrits concernent les conséquences de la monoparentalité portent sur les enfants grandissant dans de tels foyers. Malgré cela, une recension de la littérature permet de cibler quelques recherches s’attardant aux conséquences qu’occasionne la diversité des rôles et des tâches avec lesquels jongle la mère monoparentale. Sanik et Mauldin (1986) mentionnent que les mères monoparentales occupant un emploi sont confrontées à des enjeux temporels d’envergure. En effet, plusieurs se privent de sommeil et délaissent complètement leurs loisirs afin de combler leurs demandes au travail et à la maison. D’autres chercheurs (p. ex., Hetherington, Cox & Cox, 1978; Wallerstein & Kelly, 1980) précisent que le poids découlant des responsabilités d’être l’unique parent génère parfois des sentiments d’envahissement, de fatigue et de solitude menant à l’isolement social. Franz, Weihrauch et Schäfer (2011) ajoutent que les mères monoparentales sont exposées à une variété de risques psychosociaux. Comparativement aux mères ayant un partenaire/conjoint, elles bénéficient de moins de soutien social, affichent des niveaux de stress plus élevés et souffrent davantage de maladies chroniques ainsi que de dépression. Enfin, d’après un rapport de Stephenson et Emery (2003) compilant les témoignages de quatre-vingt-deux mères monoparentales, ces dernières se sentent impuissantes, coupables et frustrées quant aux enjeux quotidiens relatifs à l’organisation familiale. En sus, elles manquent de confiance en leurs habiletés parentales, ont une faible estime de soi et ne détiennent pas suffisamment de connaissances quant aux ressources communautaires à leur disposition.

Caractéristiques psychosociales des enfants de mères monoparentales

Le corps littéraire sur les enfants de familles monoparentales se concentre presque exclusivement sur leurs déficits au détriment de leurs forces et des facteurs de résilience, ce qui alimente un sombre portrait de leurs caractéristiques (Richards & Schmiege, 1993; Barlow & Parsons, 2005). Ainsi, ces derniers se montrent plus susceptibles que les enfants de familles biparentales de manifester des troubles de comportement, dont l’hyperactivité, l’agressivité, la provocation, l’hostilité et la délinquance, des troubles d’apprentissage ainsi que des problèmes relationnels. Les risques que ces enfants subissent de la négligence et des agressions psychologiques, physiques et/ou sexuelles apparaissent aussi plus importants. Une fois à l’âge adulte, ceux-ci semblent plus enclins d’avoir un enfant hors mariage, notamment lors de l’adolescence, de moins bien réussir aux plans éducationnel et professionnel, d’être au chômage, d’avoir un casier judiciaire et d’expérimenter des problèmes conjugaux se soldant par le divorce (L’Institut Vanier de la famille, 2006). Il faut cependant mettre un bémol à ces précédentes conclusions, puisque des chercheurs (p. ex., McLanahan, 1985; Acock & Kiecolt, 1989; Demo, 1992; Spencer, 2005) ont noté que ces caractéristiques négatives sont fortement liées aux contraintes financières. D’ailleurs, le profil d’enfants issus de familles monoparentales ne diverge pas en comparaison avec celui d’enfants de familles biparentales ayant grandi dans la pauvreté (Evans, 2004). Bref, à revenu égal, le développement des enfants en famille monoparentale est semblable à celui d’enfants vivant avec deux parents (Carlson & Corcoran, 2001).

*Revue de documents archivés*

De janvier à octobre 2012, dix-huit femmes devenues monoparentales suite à une séparation ou un divorce ont participé au programme. La consultation du rapport de suivi révèle que la majorité est exposée à un ou plusieurs des facteurs de vulnérabilité suivants : abus de violence perpétré par un partenaire/conjoint ou un ex-partenaire/ex-conjoint, problèmes de consommation, problèmes de jeu, troubles de santé mentale, démêlés avec le Département de Protection de la Jeunesse (DPJ), implication dans l’industrie du sexe, isolement social, faible scolarité et défis liés à des conditions inhérentes à leurs enfants. Parmi les vingt-quatre enfants ayant participé au programme en 2012, tous sont diagnostiqués ou actuellement évalués pour un ou des troubles particuliers, dont un trouble d’hyperactivité, un retard développemental, un trouble ou retard langagier, un trouble de santé mentale quelconque ou un trouble comportemental. Quelques-uns manifestent aussi de l’insécurité affective, une faible estime d’eux-mêmes, une timidité excessive ou un manque de persévérance. Enfin, d’autres sont témoins ou victimes de violence. Les enfants ayant participé à l’atelier varient en âge, soit de quatre mois à cinq ans.

*Informatrices clés*

Selon les informatrices, en dépit de la clientèle variéedu centre, plusieurs caractéristiques communes ressortent. Elles remarquent la mouvance des mères s’expliquant par leur difficulté à s’engager et maintenir une routine. Cette instabilité est accentuée par un tiraillement incessant entre leurs diverses obligations. Les mères présentent aussi une faible scolarité, transparaissant au-delà d’une lacune strictement éducationnelle, mais au niveau de leurs connaissances pratiques, par exemple pour gérer des conflits, s’affirmer et communiquer. Par conséquent, cette faible scolarité se traduit en difficultés financières. Si les mères ont généralement accès à suffisamment de ressources pour combler les besoins primaires de leurs enfants, elles sont souvent confinées à un petit appartement situé dans un quartier défavorisé et dépendent de services sociaux ou de leurs ex-partenaires/ex-conjoints. Ces femmes sont également confrontées à des facteurs de risque, dont la violence conjugale, les relations personnelles malsaines, une faible estime de soi et l’abus de substance. Ces situations de vie les placent dans une position fragilisée où elles sont sujettes à une mise sous surveillance. Effectivement, plusieurs ont vécu ou vivent des démêlés avec le Département de Protection de la Jeunesse (DPJ) et sont stigmatisées par la société. Cette stigmatisation s’accompagne fréquemment d’isolement social, parfois aggravé par la perte du réseau social partagé avec l’ex-partenaire/ex-conjoint et par un manque d’appui familial, particulièrement chez celles qui ne sont pas originaires de l’Outaouais.

*Groupe focalisé*

Les expériences de vie dont témoignent les mères correspondent aux caractéristiques décrites par les informatrices clés. La plupart indiquent avoir une faible scolarité, n’ayant pas terminé leurs études secondaires. Cette faiblesse éducationnelle réduit leurs chances de trouver un emploi, menant à des difficultés financières s’avérant, selon les mères, le problème le plus commun. D’ailleurs, ces lacunes financières limitent les ressources qu’elles peuvent offrir à leurs enfants. L’ensemble des participantes dépendent aussi de l’aide sociale ou d’ex-partenaires/ex-conjoints. De plus, elles affrontent différents facteurs de risque, dont des problèmes de consommation ou une enfance difficile en milieu défavorisé. Elles nomment également les conditions inhérentes à leurs enfants comme étant des défis faisant partie de leur quotidien. Toutes affirment se sentir isolées et peu comprises par leurs amis n’ayant pas d’enfant ou adoptant toujours un style de vie risqué (abus de drogues et d’alcool). Cet isolement accroît leur impression de ne pas être soutenues et d’être jugées par leur entourage et la société.

Bien que les mères se ressemblent sur maints points, elles se distinguent par un bon nombre de caractéristiques, notamment leurs situations familiales. Celles sondées ont donné naissance à leur premier enfant à un jeune âge, plus spécifiquement entre dix-huit et vingt et un ans. Le nombre d’enfants et l’âge de chacun varient dépendamment de la mère. Plus de la moitié des mères détiennent la garde exclusive de leurs enfants, mais d’autres la partagent avec le père. Une seule a des enfants en famille d’accueil. Dès lors, certains pères sont activement impliqués dans la vie de leurs enfants, tandis que d’autres ne s’impliquent aucunement ou presque pas, et ce, pour des motifs personnels ou légaux. Quant aux arrangements résidentiels des mères, elles habitent soit avec un partenaire/conjoint ou seules.

Quels sont les besoins des mères monoparentales?

*Revue de la littérature scientifique*

D’abord, Provencher et Bourassa (2005) ont examiné le vécu de mères monoparentales. Ils rapportent que plusieurs d’entre elles connaissent des difficultés financières importantes, leurs revenus leur permettant à peine de répondre aux besoins de base de leur famille (logement, nourriture, vêtements, etc.). Cette incapacité à combler les besoins primaires génère chez elles un stress considérable et un sentiment de manque de contrôle. Cela entraîne parfois des effets négatifs sur leur santé physique (ulcères, migraines, obésité, etc.) et psychologique (dépression, insécurité, bien-être réduit, etc.). De toute évidence, les besoins de base n’étant pas satisfaits, il apparaît laborieux pour ces femmes d’apprendre de nouvelles habiletés ou de considérer des possibilités d’emploi.

De son côté, Drolet (1998) a conduit une recherche qualitative avec quarante-six parents monoparentaux (quarante-et-une femmes et cinq hommes). Un premier résultat démontre le besoin des mères monoparentales de sortir de leur isolement social, de tisser des liens et d’échanger avec d’autres personnes vivant une situation similaire. Un second résultat se réfère au besoin pour ces femmes de croître personnellement, dans l’objectif d’améliorer leurs ressources personnelles, familiales et sociales. Un dernier résultat est relatif au besoin d’acquérir des informations à l’égard des ressources disponibles à même leur milieu.

Ensuite, une étude qualitative de Vézina (1995) explore le vécu de huit mères monoparentales. Les résultats mettent en lumière deux besoins criants, soit un de soutien financier et un second de soutien dans l’exercice du rôle parental. D’une part, les témoignages des participantes permettent de cerner une première étape à l’amélioration de leur situation financière, c’est-à-dire apprendre à développer un budget. Elles déploient beaucoup d’énergie pour répondre à leurs besoins fondamentaux, y compris le logement et la nourriture, et nécessitent un encadrement afin d’y parvenir plus efficacement. D’autre part, elles disent se sentir épuisées par leurs diverses responsabilités familiales et demandent d’être appuyées à titre de parent (aide avec les tâches ménagères, périodes de répit, outils pour gérer les crises, etc.).

Finalement, l’étude longitudinale de Dullea (2006) auprès de mères monoparentales soulève leur besoin d’écoute. Ces femmes désirent discuter de leur situation de vie, leurs défis quotidiens et leurs préoccupations, sans jugement, conseil, ni interprétation. Elles veulent donc exprimer leurs pensées et leurs perceptions dans un contexte où l’intervenant reste silencieux et attentif. À leur avis, agir de la sorte fait preuve de courage et de confiance envers l’individu à qui elles se confient. Du même coup, cela facilite l’ouverture de soi au détriment du renfermement. Dullea (2006) souligne qu’une fois les discussions terminées, les participantes faisaient preuve de réceptivité pour participer à un programme d’aide. Elles voulaient alors répondre à un besoin de soutien en s’outillant pour mieux affronter les obstacles, résoudre leurs problèmes et globalement améliorer les circonstances de vie de leur famille.

*Informatrices clés et groupe focalisé*

Les informatrices clés et les participantes au groupe focalisé ont identifié six besoins manifestes chez les mères monoparentales.

***Besoins primaires et financiers :*** La plupart des familles recourant aux services du programme nécessitent une assistance en matière de soins de base, particulièrement au niveau de l’alimentation et de l’hygiène personnelle (par exemple, soins dentaires). Les clientes du programme présentent aussi un besoin de sécurité pour elles et leurs enfants. Souvent exposées à la violence perpétrée par un partenaire/conjoint, certaines craignent pour leur bien-être et celui de leur(s) enfant(s). Elles recherchent donc un lieu où se sentir en sûreté. Finalement, puisque la majorité d’entre elles vivent dans la précarité financière, elles sont tributaires de programmes sociaux et certaines dépendent d’un ex-partenaire/ex-conjoint, elles affichent un besoin de soutien économique davantage considérable que celui fournit par l’aide sociale. Le manque d’argent de ces ménages contraint l’ensemble des mères et de leurs enfants de se priver et de perpétuellement faire des compromis. Les participantes rapportent toutes que par les sacrifices constants, elles apprennent à s’oublier, puisque les besoins de leurs enfants passent toujours avant les leurs. La plupart mentionnent également que leur instabilité financière consiste en un obstacle majeur à leur retour aux études. Il s’agit d’un cercle vicieux où en travaillant pour amasser de l’argent, elles placent leurs enfants en garderie, ce qui coûte cher. Elles n’ont donc pas les moyens d’étudier en plus de travailler, car tout l’argent est investi envers la garderie.

***Besoin en matière de psychoéducation parentale :*** La clientèle du programme se caractérise par une vulnérabilité éducationnelle. Par conséquent, avant de devenir autonomes, ces mères doivent apprendre ou réapprendre à la source. Elles ont besoin de repères ou de marches à suivre afin d’exercer leur rôle parental, notamment pour discipliner leur(s) enfant(s) et entretenir une relation positive avec lui/elle/eux. De plus, ces mères manifestent un besoin d’acquérir des connaissances sur le développement infantile (physique, moteur, cognitif, langagier, émotif, moral et social) afin d’ajuster leurs attentes et mieux comprendre et stimuler leur(s) enfant(s).

***Besoin en matière de soutien parental :*** La famille monoparentale bénéficie généralement de moins de ressources que d’autres constellations familiales, telle la famille biparentale. Ainsi, ce noyau familial a besoin d’accéder à plus de ressources afin d’atteindre l’indépendance. Disposer de services et de mesures promouvant le soutien des familles à même la communauté, par exemple des garderies moins chères, des services de répit, des *joujoutecs*, etc., permet à ces familles d’investir leur énergie ailleurs, notamment envers un emploi. Pourtant, présentement, l’ensemble des participantes au groupe focalisé se sentent complètement dépassées et épuisées par le manque de soutien pour répondre à toutes leurs obligations. Elles ont l’impression de n’être que mère ou ménagère et jamais simplement elles-mêmes. Elles disent avoir besoin de temps de ressourcement, sans devoir constamment éteindre des feux, diviser leur attention, régler une dispute ou autre. Le système actuel ne favorise pas leur autonomisation, leur inclusion sociale ni leur intégration au marché du travail. En effet, les programmes sociaux créent deux groupes : un où les membres travaillent et ne dépendent pas des programmes et un second ne travaillant pas et demeurant dépendant. Il s’avère primordial de coordonner les différents paliers gouvernementaux pour être solidaire de ces familles et, à long terme, les tirer hors de leur situation de dépendance ainsi que leur assurer une qualité de vie.

***Besoin de socialisation :*** Plusieurs des mères fréquentant le programme résident dans un appartement contigu avec un ou des enfant(s) turbulent(s). Ces dernières ont alors besoin de côtoyer d’autres mères et de rompre avec l’isolement dont elles sont souvent victimes. Également, la clientèle se compose de plusieurs mères monoparentales dont la famille habite une région autre que l’Outaouais. Celles à qui ce scénario s’applique se retrouvent souvent seules et voient leur tissu social se désagréger. De surcroît, certaines formaient autrefois une famille biparentale avec un partenaire/conjoint, mais sont devenues par la suite monoparentales. D’un côté comme de l’autre, de tels changements exigent un ajustement de taille. Le besoin de fonder un réseau d’amis où règne l’entraide ainsi que de développer un sentiment d’appartenance à un groupe vivant une situation similaire à la leur apparaît manifeste.

***Besoin de valorisation et d’empowerment :*** La majorité de ces femmes apparaissent sujettes aux jugements de leur entourage (école, garderie, milieu de travail, etc.). Elles ont l’impression d’être classées comme non aptes à prendre soin des leurs en raison de leur statut de mère monoparentale défavorisée. Celles-ci ont alors besoin d’être reconnues à titre de mère, mais aussi en tant que personne à part entière. Plus de la moitié des mères monoparentales participant au groupe de discussion ajoutent se sentir prises pour acquises par leurs enfants. Celles-ci mentionnent que leurs enfants réalisent qu’elles sont toujours présentes et qu’ils savent que, nonobstant l’inacceptable, elles seront toujours là. D’autres racontent des épisodes où elles ont été victimes de dénigrement de la part de leur (ex-)partenaire/(ex-)conjoint, car elles sont bénéficiaires de l’aide sociale. De ce fait, l’absence de reconnaissance de leur entourage amène ces femmes à exprimer un besoin de validation et d’être accordées de l’importance. Sous-jacent à ce besoin de valorisation émerge aussi un besoin d’*empowerment*. Les mères monoparentales gravitent souvent dans un contexte fragilisé en termes de pouvoir, car elles connaissent un risque accru d’être mises sous surveillance. Cela provoque chez elles beaucoup de crainte, de méfiance et d’ambivalence face aux ressources requises, mais aussi des sentiments d’incompétence quant à leur rôle maternel. Dès lors, elles ont besoin de développer leur pouvoir d’action et décisionnel dans leur propre vie et s’affranchir de l’instabilité qui plane sur elles en raison de leur vulnérabilité, surtout économique.

***Besoin en matière de transport :*** Enfin, les participantes au groupe discutent de leur besoin d’une forme de transport adaptée, par exemple une navette, les amenant jusqu’à l’épicerie, à la banque, à leurs rendez-vous, etc. L’autobus n’est pas toujours une alternative convenable pour elles, surtout l’hiver. Marcher jusqu’à l’arrêt, sur des trottoirs enneigés et glacés, avec un carrosse et des sacs pour ensuite monter à bord d’autobus où les autres passagers ne cèdent que parfois leur siège apparaît stressant. En revanche, la plupart n’ont pas les moyens de se procurer une automobile, car les dépenses encourues par un véhicule (plaque, assurances, essence, etc.) sont considérables. Toutes ces circonstances les découragent de sortir de chez elles, ce qui contribue du même coup à leur isolement social.

Quels sont les besoins des mères monoparentales et de leurs enfants en matière d’activités de soutien?

Identifier les activités dont nécessitent les mères monoparentales et leurs enfants ne constitue pas une tâche facile, puisque les attentes et les besoins propres à chacun divergent. Cependant, trois catégories d’activités ont été déduites des conversations avec les mères et les informatrices, c’est-à-dire des activités de psychoéducation parentale, de développement personnel et de socialisation.

*Informatrices clés*

En premier lieu, selon les informatrices clés, pour rendre les mères monoparentales autonomes dans l’exercice de leur rôle parental, elles doivent bénéficier d’activités de psychoéducation parentale. De telles activités comportent la transmission d’informations quant aux saines habitudes alimentaires, la sécurité, l’hygiène ainsi que la gestion et l’utilisation des ressources (budgétaires, communautaires, etc.). Cette catégorie d’activités consiste aussi à renseigner les mères sur le développement infantile, afin qu’elles entretiennent des attentes réalistes à l’égard de leurs enfants. Les informatrices ajoutent que ce type d’activités sert à éduquer la mère quant à ses divers rôles parentaux (par exemple, maman amicale et maman disciplinaire) et lui apprendre à avoir du plaisir avec son enfant. En second lieu, les mères monoparentales et leurs enfants ont besoin d’activités de développement personnel afin d’explorer leurs potentiels. Cela inclut leur valorisation et leur épanouissement afin qu’ils cheminent en parallèle, mais également à titre d’identités respectives. En dernier lieu, les mères et leurs enfants recherchent des activités pour les tirer hors de leur isolement social, et ce, par la création de liens avec d’autres familles vivant des réalités similaires.

*Groupe focalisé*

D’abord, les mères relèvent l’importance d’activités de psychoéducation parentale, notamment pour obtenir des trucs pratiques liés à la discipline des enfants ainsi que des idées de jeux pour mieux les divertir. Ensuite, elles discutent de leur intérêt pour des activités de développement personnel. En raison de leur besoin de valorisation, celles-ci désirent découvrir leurs talents et passions dans un environnement dépourvu de jugement. Finalement, les participantes au groupe focalisé relatent leur besoin d’activités de socialisation, leur permettant d’interagir avec d’autres mères et enfants. D’après elles, ce genre d’activités ouvre la porte à l’entraide et à l’échange de conseils.

Comment favoriser la rétention des mères et de leurs enfants au programme?

Plusieurs facilitateurs à la rétention des mères au programme ont été nommés par les mères elles-mêmes et les informatrices clés. Certains d’entre eux sont déjà bien instaurés, tandis que d’autres sont partiellement instaurés ou ne le sont pas.

*Informatrices clés et groupe focalisé*

Certains facilitateurs sont déjà bien instaurés par le programme, notamment le soutien inconditionnel du personnel et le climat encourageant dénué de jugement. En effet, selon les informatrices et les participantes au groupe de discussion, un encouragement soutenu, la fixation d’objectifs propices aux succès et un système de récompenses (par exemple, certificat, diplôme, etc.) incitent le retour. Un second facilitateur concerne le sentiment d’appartenance. Le développement d’un lien d’attachement au centre et au personnel s’avère crucial à la rétention. Ce sentiment leur procure une motivation pouvant contrer leur abandon. De plus, les informatrices croient que des suivis réguliers auprès des mères favorisent leur retour. Par suivis, les informatrices se réfèrent à la rétroaction effectuée lors du deuxième volet du programme, ayant pour but de recadrer les perceptions et schèmes de pensées erronés quant aux événements survenus durant le premier volet. De surcroît, les facilitateurs matériels, dont l’halte-garderie, les billets d’autobus gratuits et le transport en fourgonnette aide la participation. Enfin, les mères ajoutent apprécier l’aspect confidentiel encadrant leur participation.

Les informatrices reconnaissent l’existence d’autres facilitateurs, mais les qualifient de complexes à mettre en œuvre, ce qui fait en sorte qu’ils apparaissent partiellement instaurés. Bien que le personnel du programme s’efforce d’offrir une diversité d’activités et d’outils transposables dans la vie quotidienne des mères, il demeure ardu de combler les besoins et attentes de toutes. De leur côté, les mères relèvent l’importance de ressources matérielles, dont un système de transport accessible. Seulement celles avec des enfants de moins de trois ans accèdent au transport en fourgonnette. Les autres se voient contraintes de prendre l’autobus. En dépit de la gratuité des billets offerts par le centre, elles mentionnent que voyager en transport en commun continue d’être un obstacle majeur à leur participation, particulièrement en hiver. Les mères apprécient également les séances de consultation individuelle et les suivis leur permettent d’obtenir une rétroaction personnalisée. Néanmoins, ces sessions se font plus rares que souhaitables. Enfin, plusieurs mères aiment le milieu structuré et créatif qu’offre le programme afin de passer du temps de qualité avec leurs enfants. Toutefois, celles-ci s’entendent sur le fait que les activités du premier volet du programme ne sont pas suffisamment adaptées aux plus jeunes et qu’elles s’appliquent majoritairement aux enfants de deux ans et plus. Près de la moitié mentionne aussi qu’il n’y a pas assez d’entrain dès l’arrivée des enfants. En ce qui a trait au deuxième volet, quelques mères souhaitent que la discussion prenne moins la forme d’un bavardage informel, mais plutôt de discussions constructives et instructives.

Enfin, les informatrices et les participantes au groupe focalisé constatent que la stabilité du personnel encourage le retour des mères, puisque ces dernières s’ouvrent davantage et tissent des liens de confiance. Or, ce facilitateur reste difficile à implanter car, en milieu communautaire, la stabilité au sein d’une équipe de travail demeure un défi de taille. En sus, quelques participantes au groupe focalisé trouvent que les gestionnaires ne les impliquent pas dans la planification des activités du premier volet du programme. Pourtant, elles véhiculent un désir de collaborer à cette tâche, car elles connaissent la personnalité, les intérêts et les besoins de leurs propres enfants. L’importance d’une diffusion claire des critères d’admissibilité a aussi été soulignée par une mère qui a cessé de participer au programme par le passé, croyant qu’elle n’y était plus éligible. Finalement, d’après certaines mères, un local plus accueillant (par exemple, couleur de la peinture des murs) favoriserait le retour de la clientèle.

**Discussion**

L’information recueillie sur les caractéristiques des mères monoparentales indique que ces chefs de familles se retrouvent dans des contextes fragilisées. Chacun de ces foyers vit une situation familiale distincte, se définissant par des relations uniques, notamment avec les pères des enfants. Souvent, les mères monoparentales risquent davantage de souffrir de dépression ou de maladies chroniques, affichent une faible scolarité, vivent dans la précarité financière et jonglent avec un grand nombre d’obligations et de défis inhérents à leurs enfants. Ces circonstances concourent fréquemment à leur isolement social et leur mise sous surveillance. Il semblerait également qu’elles maintiennent difficilement leurs engagements et une routine stable.

Au sujet de la question évaluative traitant des besoins, trois catégories de besoins ressortent des résultats : 1) besoins vitaux et pratiques (besoins primaires, besoin financier et besoin en transport); 2) besoins psychologiques (besoin de socialisation, besoin de valorisation et d’*empowerment* et besoin d’écoute) et 3) besoin d’assistance parentale (besoin en matière de soutien parental/de répit et besoin en matière de psychoéducation parentale)**.** Il s’avère quasi impossible pour un programme de répondre à tous ces besoins. Toutefois, afin de cibler certaines actions à entreprendre, les besoins auxquels le programme répond, ne répond pas et répond partiellement sont explicités. Ainsi, les résultats illustrent que le besoin de socialisation des mères monoparentales est comblé par le programme. En contrepartie, les besoins primaires et financiers ne sont pas satisfaits par le programme puisque cela va au-delà de son mandat. Or, d’autres programmes du centre (par exemple, la cuisine collective) et différents organismes en Outaouais offrent des services pouvant répondre à ces demandes. Quant aux besoins en matière de psychoéducation, de soutien parental, de valorisation et d’*empowerment* ainsi que d’écoute, ils se révèlent partiellement répondus par le programme. Des recommandations tenant compte de ces besoins sont présentées plus loin. À l’égard du besoin en termes de transport, il demeure aussi partiellement satisfait. Les mères sont conscientes des efforts mis en œuvre par les gestionnaires pour faciliter leurs déplacements (billets d’autobus gratuits et fourgonnette pour aller chercher celles dont les enfants ont moins de trois ans). Elles savent qu’un système de navette disponible 24/7 n’existe que dans un monde idéal.

En ce qui a trait à la question relative aux activités dont les mères monoparentales et leurs enfants ont besoin, trois types ont été identifiés, c’est-à-dire les activités de psychoéducation parentale, de développement personnel et de socialisation. D’une part, ces dernières se lient avec les objectifs du programme, soit développer les potentiels de la mère, de l’enfant et relationnel (mères avec enfants, mères entre elles et enfants entre eux). D’autre part, ces activités répondent complètement ou partiellement à quatre besoins des mères monoparentales, plus particulièrement aux besoins de psychoéducation et de soutien parental ainsi qu’à ceux de valorisation et de socialisation.

Enfin, une dernière question évaluative abordait la notion de rétention de la clientèle. Une considération des facteurs facilitant la participation continue des mères révèle que certains sont déjà établis au sein du programme, alors que d’autres ne le sont que partiellement ou pas du tout. Afin d’encourager le retour des mères, les gestionnaires doivent continuer à protéger leur anonymat, faire des suivis ainsi qu’offrir un soutien inconditionnel, des ressources pratiques et des services de garderie et de transport. Un climat encourageant les relations cordiales entre les femmes et favorisant un sentiment d’appartenance au centre doit également être maintenu. Dans la visée d’encourager la participation, les gestionnaires pourraient mettre à la disposition des mères plus de séances de consultation individuelle, dynamiser les activités du premier volet, responsabiliser les mères qui le désirent, clarifier les critères d’admissibilité et améliorer l’aspect physique des lieux. Dans un univers idéal, un personnel stable et un service de navette/taxi accessible à toutes les mères pallieraient grandement au problème de rétention observé par les gestionnaires. Toutefois, l’implantation de ces facilitateurs est intrinsèquement liée à des contraintes budgétaires et représente un obstacle difficile à surmonter sans appui financier additionnel.

*Recommandations pour les gestionnaires du programme*

À la lumière des résultats obtenus, nous présentons les recommandations suivantes pour que le programme réponde davantage aux besoins de sa clientèle et atteigne les résultats visés à court, moyen et long termes.

1) Il est recommandé que les gestionnaires se familiarisent avec les services offerts par les autres organismes de la région de l’Outaouais notamment pour développer des partenariats avec ceux qui peuvent apporter un complément à leurs services, dont les organisations pouvant offrir un service de transport gratuit.

2) Lors du premier volet, il est recommandé que les éducatrices séparent le groupe en fonction des âges (0 à 2 ans et 3 à 5 ans) pour que les activités soient adaptées en conséquence et organisent le local par stations individuelles de telle sorte que les mères passent du temps de qualité avec leur enfant au lieu de socialiser entre elles.

3) Il est recommandé que les éducatrices restructurent le second volet pour que la discussion prenne une forme plus instructive (par exemple, plus d’ateliers psychoéducatifs et plus d’invités spécialistes) et qu’elles réservent une période d’une vingtaine de minutes à des fins de consultation individuelle.

4) Considérant le besoin d’empowerment des mères, il est recommandé que les éducatrices invitent celles le désirant à s’impliquer dans la planification des activités du premier volet du programme et les consultent au moment de prendre des décisions les concernant.

5) Considérant que certaines mères cessent de participer au programme croyant qu’elles ne sont plus admissibles, il est recommandé que les gestionnaires explicitent clairement les critères d’éligibilité.

6) Il est recommandé que les gestionnaires améliorent l’apparence physique des lieux, notamment la couleur des murs, afin de rendre l’environnement plus accueillant.

*Implications de cette évaluation*

Rarissimes sont les études s’intéressant aux besoins des mères monoparentales, voire même à ceux des parents monoparentaux, en amont ou en aval à l’implantation de programmes leur étant destinés. Ainsi, la correspondance entre les programmes et les besoins vécus par les parents monoparentaux n’est toujours pas démontrée, car le peu d’écrits rend impossible la vérification de leur adéquation. Au Québec en particulier, cette lacune est flagrante, puisqu’aucune étude systématique sur les besoins des parents monoparentaux n’a été menée (Carrier, Cloutier, Lavertu, Lépine, Tremblay & Tremblay, 2000). Tel que précédemment présenté, une recension de la littérature permet de ressortir seulement quatre recherches traitant particulièrement des besoins des mères monoparentales. Or, le nombre de familles monoparentales connaît une hausse continue. Au Canada, en 2011, plus de 1,3 millions de familles monoparentales ont été dénombrées, représentant 16 % des familles canadiennes, soit le double du pourcentage de 1961. Ainsi, environ 20 % des enfants canadiens vivaient au sein d’une famille monoparentale (Statistique Canada, 2012). Toujours en 2011, 80 % des familles monoparentales canadiennes étaient dirigées par une femme. En outre, pour chaque foyer patricentrique, quatre foyers matricentriques sont comptés, témoignant de la plus forte présence des familles monoparentales ayant pour chef une mère (Statistique Canada, 2012). Au plan provincial, pour l’année 2006, 30 % des familles québécoises étaient monoparentales. Parmi celles-ci, 77 % avaient à leur tête une femme et 7,8 % se chargeaient d’au moins un enfant mineur (Ministère de la famille et des aînés, 2011). Considérant ces pourcentages, la nécessite d’adapter les services et politiques adressé(e)s à ces familles apparaît urgente, et ce, afin d’être solidaire et inclusif des différents contextes composant désormais le canevas familial. D’ailleurs, en explicitant leurs besoins, cette évaluation représente l’une des premières tentatives visant l’amélioration de la qualité des services développés à leur intention.

**Références**

Acock, A. C. & Kiecolt, K. J. (1989). Is it family structure or socioeconomic status? Family structure during adolescence and adult adjustment. *Social Forces*, *68*, 553-571.

Adams, W. C. (2010). Conducting Semi-Structured Interviews. Dans : J. S., Wholey, H. P., Hatry & K. E. Newcomer (Éds.). *Handbook of Practical Program Evaluation*, San Francisco : John Wiley & Sons, Inc., 365-377.

Agence de la santé et des services sociaux de l’Outaouais. (2012). *Organismes communautaires liés aux agressions sexuelles*. Repéré le 10 février 2013, à <http://santeoutaouais.qc.ca/fileadmin/documents/Etat11_-_Liste_des_organismes_comm_4Agression_SITEWEB.pdf>.

Algava, É. (2003). *Les familles monoparentales : des caractéristiques liées à leur histoire matrimoniale*. Repéré le 10 février 2013, à [http://www.drees.sante.gouv.fr/les-familles-monoparentales-des-caracteristiques-liees-a-leur-histoire-matrimoniale,4740.html](http://www.drees.sante.gouv.fr/les-familles-monoparentales-des-caracteristiques-liees-a-leur-histoire-matrimoniale%2C4740.html).

Ambert, A.-M. (2005). (3e éd.). *Divorce : Faits, causes et conséquences*. Ottawa : L’Institut Vanier de la famille, [www.vifamily.ca/library/cft/divorce\_05\_fr.html](http://www.vifamily.ca/library/cft/divorce_05_fr.html).

American Evaluation Association (2004). *American evaluation association guiding principles for evaluators*. Récupéré le 20 octobre 2012, à : <http://www.eval.org/publications/guidingprinciples.asp>.

Apostolidis, T. (2006). Représentations sociales et triangulation : Une application en psychologie sociale de la santé. *Psicologia: Teoria e Pesquisa*, *22*, 211-226.

Auerbach, C. F. & Silverstein, L. B. (2003). *Qualitative Data: An Introduction to Coding and Analysis*. New York: New York University Press.

Barlow, J. & Parsons. J. (2005). Group-based parent-training programs for improving emotional and behavioral adjustment in 0-3 year old children. *Campbell Systematic Reviews*, 56 pp.

Carlson, D. M. & Corcoran, M. E. (2001). Family structure and children’s behavioral and cognitive outcomes. *Journal of marriage and Family*, *63*, 779-792.

Carrier, G., Cloutier, R., Lavertu, S., Lépine, R., Tremblay, D. & Tremblay, L. (2000). La concertation avec les parents en intervention jeunesse : étude des facteurs d’influence. Dans M. Simard et J. Alary (dir.), *Acte du 5e Symposium de recherche sur la famille*. (pp. 342-360). Québec, Qc. : Presses de l’Université du Québec.

Conseil du statut de la femme. (2012). *Répertoire des groupes de femmes du Québec, région de l’Outaouais*. Repéré le 10 février 2013, à <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-38-1635.pdf>.

David, O. & Séchet, R. (2004). *Les familles monoparentales, des familles comme les autres mais des parents plus vulnérables*. Repéré le 12 février, à <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/29/15/35/PDF/Colloque_Femmes_et_insertion_prof.pdf>.

Demo, D. (1992). Parent-child relations: Assessing recent changes. *Journal of Marriage and the Family, 54*, 104-117.

Drolet, A. (1998). *Les cheffes de famille qui ont du coeur; leurs besoins et leurs mérites.* Québec: Comité Régional des Associations de Familles Monoparentales et Recomposées.

Dullea, K. (2006). Women shaping participatory research to their own needs. *Community Development Journal, 41,* 65-74.

EFIGIP. (2011). *Les familles monoparentales : une population plus exposée à la pauvreté et à la précarité*. Repéré le 13 février, à <http://www.efigip.org/index.php?action=ListPublication&op=theme&idp=215&ido=492>.

Evans. G. W. (2004). The environment of childhood poverty. *American Psychologist*, *59*, 77-92.

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ). (2006). *Survol des politiques familiales au Québec*. Repéré le 2 novembre 2012, à <http://www.fafmrq.org/federation/files/survolPolamQc2006.pdf>.

Franz, M., Weihrauch, L. & Schäfer, R. (2011). PALME: a preventive parental training program for single mothers with preschool aged children. *Journal of Public Health*, *19*, 305-319.

Hetherington, E. M., Cox, M. & Cox, R. (1978). The aftermath of divorce. Dans : J. H. Stevens & M. Matthews (Éds.). *Mother-child, father-child relations*. Washington, DC : National Association for the Education of Young Children, 149-176.

Joint Committee on Standards for Educational Evaluation (1994). *The program evaluations standards*. Thousand Oaks, CA : Sage.

Krueger, R. A. & Casey, M. A. (2010). Focus Group Interviewing. Dans : J. S., Wholey, H. P., Hatry & K. E. Newcomer (Éds). *Handbook of Practical Program Evaluation*, San Francisco : John Wiley & Sons, Inc., 378-403.

L’Institut Vanier de la famille. (2006). *Les familles monoparentales : Caractéristiques, causes, répercussions et questions*. Repéré le 10 février 2013, à <http://www.vanierinstitute.ca/include/get.php?nodeid=1580>.

Laplante, M. C., Virley, B., Andrew, C., & Aubry, T. (1999). *Needs assessment for a rent bank project in the Ottawa-Carleton Region*. Community Services Research Unit, School of Psychology, University of Ottawa.

MacDougall, C., & Fudge, E. (2001). Planning and recruiting the sample for focus groups and in-depth interviews. *Qualitative Health Research, 11*, 117-126.

 McDavid, J. C., & Hawthorn, L. R. L. (2006). *Program evaluation and performance measurement: An introduction to practice*. Thousand Oaks, CA : Sage.

McLanahan, S. S. (1985). Family stucture and the reproduction of poverty. *American Journal of Sociology, 90*, 873-901.

Ministère de la famille et des aînés. (2011). *Caractéristiques générales des familles*. Repéré le 10 février 2013, à <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_Portrait_stat_chapitre3-1_11.pdf>.

Thomas, D. R. (2006). A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data. *American Journal of Evaluations, 27*, 237-246.

Patton, M. Q. (2002). *Utilization focused evaluation (U-FE) Checklist*. Récupéré le 20 octobre 2012, à : <http://web.idrc.ca/uploads/user-S/10905198311Utilization_Focused_Evaluation.pdf>.

Pollard, K. & Mather, M. (2001). One in five U.S. households struggles to afford rent, mortgage payments. *Population Today*, [www.prb.org](http://www.prb.org).

Provencher, Y. & Bourassa, C. (2005). *La vie à l'aide sociale au Nouveau-Brunswick* (Laboratoire de recherche-Action École de travail social). Moncton : Université de Moncton.

QSR International Pty Ltd. (2012). NVivo qualitative data analysis software, Version 10.

Richards, L. N. & Schmiege, C. J. (1993). Problems and strengths of single-parent families. *Family Relations, 42*(3), 277-285.

Rossi, P. H., Lipsey, M. W. & Freeman H. E. (2004). *Evaluation: A systematic approach*. London, New Delhi : Thousand Oaks.

Sanik, M. M. & Mauldin, T. (1986). Single versus two parent families: A comparison of mother’s time. *Family Relations*, *35*, 53-56.

Sans auteur. (s.d.). *Organismes communautaires de la région de l’Outaouais*. Repéré le 10 février 2013, à <http://www.cshbo.qc.ca/parlerlireecrire/orgcommunautaires.htm>.

Société canadienne d’évaluation (*n.d*.). *Lignes directrices de la SCÉ en matière d’éthique*. Récupéré le 20 octobre 2012, à : <http://www.evaluationcanada.ca/site.cgi?s=5&ss=4&_lang=fr>.

Spencer, N. J. (2005). Does material disadvantage explain the increased risk of adverse health, educational and behavioral outcomes among children in lone parent households in Britain? A cross sectional study. *Journal of Epidemiology and Community Health*, *59*(2), 152-157.

Statistique Canada. (2005a). Naissances. *Le Quotidien*, 12 juillet. [www.statcan.ca:80/Daily/Francais/050712/q050712ahtm](http://www.statcan.ca:80/Daily/Francais/050712/q050712ahtm).

Statistique Canada. (2005b). Revenu familial. *Le Quotidien*, 20 mai. [www.statcan.ca:80/Daily/Francais/050520/q050520c.htm](http://www.statcan.ca:80/Daily/Francais/050520/q050520c.htm).

Statistique Canada. (2008). *Aperçu du Recensement du Canada – les familles*. Récupéré le 14 janvier 2012, à <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007006/article/10380-fra.htm>.

Statistiques Canada. (2012). *Cinquante ans de familles au Canada : 1961 à 2011*. Repéré le 12 novembre 2012, à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003_1-fra.cfm>.

Stephenson, M. & Emery, R. (2003). *Vivre dans l'insécurité complète : répercussions des tendances du travail atypique sur les mères chefs de famille monoparentale.* No de cat. SW21-107/2003F-IN.

Thomas, D. R. (2006). A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data. *American Journal of Evaluations, 27*. 237-246.

Vézina, D. (1995). *Le vécu de la monoparentalité féminine au centre-ville de Chicoutimi : étude de la perception des besoins et de leurs solutions.* Thèse de maîtrise inédite, Université Laval, Québec, Canada.

Ville de Gatineau. (2006). *Imaginons Gatineau : Une ville idéale pensée pour les familles*. Repéré le 10 février 2013, à <http://www.gatineau.ca/docs/la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_familiale/rapport_familles.pdf>.

Wallerstein, J. S. & Kelly, J. (1980). *Surviving the breakup: How children and parents cope with divorc*e. New York : Basic Books.

1. Conformément à la demande des gestionnaires de l’organisme, l’identité du programme demeurera confidentielle. [↑](#footnote-ref-1)